

**Cultures, pédagogies et interculturel  
des concepts à l'enquête**

**Atelier 1 Axe 3, Master 1 1<sup>er</sup> degré  
5 octobre 2022**

Magali Jeannin

## *La Déclaration de Fribourg (2007) : Les droits culturels*

<https://droitsculturels.org/wp-content/uploads/2012/07/DeclarationFribourg.pdf>

- **Article 2 (définitions) Aux fins de la présente déclaration,**
  - a. le terme «culture» recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement
  - b. l'expression «identité culturelle» est comprise comme l'ensemble des références culturelles par lequel une personne, **seule ou en commun**, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité;
  - c. par «communauté culturelle», on entend un groupe de personnes qui partagent des références constitutives d'une identité culturelle commune, qu'elles entendent préserver et développer.
  
- **Article 3 (identité et patrimoine culturels) Toute personne, aussi bien seule qu'en commun, a le droit:**
  - a. **de choisir et de voir respecter son identité culturelle dans la diversité de ses modes d'expression** ; ce droit s'exerce dans la connexion notamment des libertés de pensée, de conscience, de religion, d'opinion et d'expression;
  - b. **de connaître et de voir respecter sa propre culture ainsi que les cultures qui, dans leurs diversités, constituent le patrimoine commun de l'humanité**; cela implique notamment le droit à la connaissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales, valeurs essentielles de ce patrimoine;
  - c. **d'accéder**, notamment par l'exercice des droits à l'éducation et à l'information, **aux patrimoines culturels qui constituent des expressions des différentes cultures** ainsi que des ressources pour les générations présentes et futures.

## *Concepts et questionnements associés*

- Les droits culturels sont liés au concept d'identité culturelle
- Identité culturelle est une somme de dialectiques : en acte/en symbole ; individuel/collectif; tradition, patrimoine / développement
- Pose des questions éthiques : « exprime son humanité », « signification de l'existence », « dignité »
  
- **Article 3 présente plusieurs niveaux d'accès aux droits culturels :**
  - Liberté de choix (incluant liberté de pensée et d'expression)
  - Respect de son identité culturelle
  - Formation au respect de l'identité d'autrui
  - Concept de patrimoine commun de l'humanité (les cultures ne sont pas des îlots indépendants et fermés sur eux-mêmes)
  - Accès aux autres cultures et connaissance des autres cultures sont des droits culturels

## *Quel transfert de ces questionnements dans la classe ?*

- **Quelle mise en œuvre des droits culturels :**
  - Par l'institution (textes officiels...) : Education Nationale, Conseil de l'Europe, Unesco...
  - Par les supports (manuels, littérature jeunesse) et par ce qu'on en fait...
  - Par les acteurs éducatifs eux-mêmes : représentations et pratiques enseignantes (didactique / gestes professionnels / rapport école-famille /inclusion)
- **De manière consciente ou inconsciente : réflexivité sur les représentations et les pratiques ?**
- **A quels niveaux ?**
  - Respect des cultures des élèves : prise en compte de la diversité culturelle, accueil des allophones
  - Culture commune et patrimoine commun
  - Ouverture des élèves à la diversité culturelle

## Enquête du côté de l'institution

### **Une approche institutionnelle apparemment positive de la variation linguistique et culturelle au niveau national**

- : Circulaire n° 2012-141 du 2 octobre 2012, « Scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés »,

<https://www.education.gouv.fr/bo/12/Hebdo37/MENE1234231C.ht>

Eduscol « Dix idées reçues sur l'apprentissage de la langue française », septembre 2012

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/College/98/8/EANA\\_FLSco\\_10\\_idees\\_recues\\_359988.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/College/98/8/EANA_FLSco_10_idees_recues_359988.pdf)

- Domaine 5 du *Socle commun de connaissances, de compétences et de culture* (2015) : concept d'altérité, diversité culturelle

## Enquête du côté de l'institution

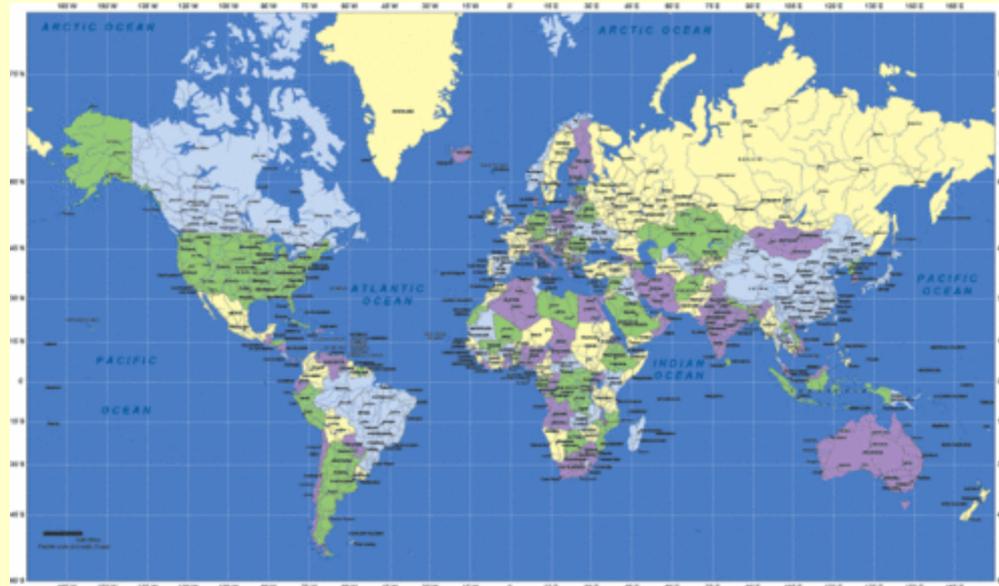
### **Mais pas toujours**

- *Rapport du Défenseur des Droits de décembre 2018 : défaut d'inclusion des élèves nouveaux arrivants et de familles itinérantes et de voyageurs, inégalité de moyens alloués, défaut de formation des acteurs éducatifs*
- *Idée reçue n°2 : la majorité des parents des EANA est illettrée : Cet énoncé est absolument faux. Rappelons que les migrants sont généralement issus des couches les plus élevées de leurs sociétés d'origine, et que la mobilité européenne des cadres supérieurs et intermédiaires, aujourd'hui encouragée par l'ensemble des textes et des programmes de travail de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe gagne en puissance à côté de l'immigration économique « classique » issue des pays en voie de développement et des demandes d'asile engendrées par les conflits*

## Quelles pistes d'enquêtes sont possibles ?

- Les textes eux-mêmes à questionner
- Les représentations des enseignants (par exemple sur les allophones ou sur les langues des élèves)
- Les pratiques effectives : quelle ouverture des élèves à la diversité culturelle ? Quels supports et quels discours construits autour de ces supports ? Eviter « l'effet Kirikou » (essentialisation des cultures, généralisation, confirmation des stéréotypes...)

# Exemple de questionnement de support



ou

# Le monde vu de Chine

Projection de Mercator, centrée sur l'Asie



ou



## En guise de conclusion, un concept à questionner : l'interculturel

Question des droits culturels est donc à mettre en relation avec les représentations des acteurs éducatifs sur les cultures et les identités culturelles

Dépasser la coexistence (même pacifique) des cultures pour envisager leurs **interactions** en gardant à l'esprit que les interactions sont le fait d'individus qui ne sont pas réductibles à des catégories figées. Il y a plusieurs façons d'être Français/ Est-il pertinent de définir une identité africaine ?

Martine Abdallah-Preteille, *Former et éduquer en contexte hétérogène, pour un humanisme du divers*, Paris, Anthropos, 2003, p. 26 :

« C'est en quelque sorte **la culture en acte**, et non la culture comme objet, qui est au cœur de la démarche interculturelle »